



DRH/CRX/

**RELEVÉ DE CONCLUSION  
DES REUNIONS DE NEGOCIATIONS 2006  
RELATIVES A L'EMPLOI**

Dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire 2006, la situation de l'emploi des salariés sous CDI et CDD a été examinée avec les Organisations syndicales représentatives des Personnels Techniques Administratifs et Journalistes au cours des réunions du 22 février, 9 mars et 5 avril 2007.

Des documents ont été remis mentionnant (sur les années 2005/2006 les effectifs CDI par Direction, et sur les 3 dernières années le nombre de jours travaillés par les CDD par motifs de contrat et Directions)

Au regard de ces éléments, il a été convenu de mettre plus particulièrement l'accent sur certains métiers de la Direction des Technologies et de l'Exploitation : constructeurs en décors, accessoiristes, tapissiers, peintres, personnels de plateaux, éclairagistes, cadres, maquilleurs, Assistants-Scriptes.

Après examen des tableaux faisant apparaître l'activité en nombre de jours des CDI et des CDD, et échanges avec les chefs de service concernés, les mesures suivantes ont été arrêtées :

► **7 postes** sont créés et donneront lieu au recrutement de :

- 1 maquilleur**
- 2 cadres**
- 2 éclairagistes**
- 1 aide de plateau**
- 1 accessoiriste.**

Les conditions de recrutement seront proches de celles retenues en 2005 pour les recrutements effectués dans les secteurs montage et prise de son de l'Information.

Les critères pris en compte seront :

- la fidélité à l'entreprise (appréciée au travers du nombre de jours de travail à France 2),
- les qualités professionnelles (expérience et compétences),
- la motivation.

Toutefois, dans les cas où 2 postes sont créés, la possibilité d'examiner les situations individuelles de salariés permanents de France 2 ayant exprimé des souhaits d'évolution est ouverte et l'un des 2 postes pourra être pourvu par mobilité au sein de l'entreprise.

► **Un bilan de l'emploi** dans ces secteurs ainsi que dans les services montage et prise de son de l'Information sera établi à l'occasion de la NAO 2007.

► **Une charte sur la production interne** sera élaborée avant la rentrée de septembre, dans le cadre de laquelle les modalités de recours aux Assistants et Scriptes seront précisées.

65

- Dans le cadre de la NAO 2007, priorité sera donnée à l'examen de l'emploi :
- des Journalistes au sein de la Rédaction et en particulier dans les secteurs :
    - prise de vue,
    - Enquêtes et reportages,
    - Vie sociale.

L'étude s'attachera, dans toute la mesure du possible, à évaluer le niveau d'activité et la répartition de la charge de travail entre CDI et CDD (notamment à partir du nombre de sujets diffusés).

- des CDD au PCAT,
- des CDD relevant de la filière administrative (à la Production en particulier).

Fait à Paris, le - 3 OCT. 2007

Pour la Direction de France 2 représentée par :

**Christian VION**  
Directeur Général Délégué

Pour les Organisations syndicales représentées par :

SIR  
Cg. p. l. c.